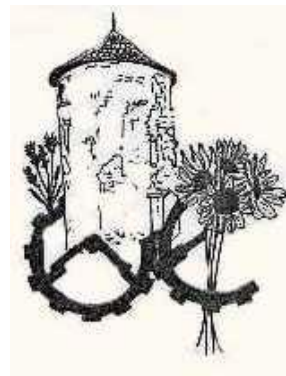


COMMUNE DE LE MOTTIER



Compte Rendu du Conseil Municipal du Mercredi 5 Février 2020 à 20h15

Présents : Mmes RIVARD Isabelle, REYNAUD Françoise, GINET Véronique, MONTABON Marie-Christine, BUTTIN Véronique, BOURY Anne-Lise, CHANVILLARD Karine, MM. GONON Gérard, MOYROUD Nicolas, PRUDHOMME Julien, GENEVEY Jean-Noël, ALBERT Etienne, BARBIER Sébastien, ROY Philippe.

Excusée : DELEGUE Sandrine.

Secrétaire de séance : GINET Véronique

➤ **Point Trésorerie**

197.708,10 € au 5 Février 2020

➤ **Résultats Budgets 2019 et Approbation du Compte de Gestion 2019 de la Commune**

Section de fonctionnement :

Réalisés Dépenses : 406 894,65 €

Recettes : 513 257,06 €

Excédent : 106 362,41 €

Excédent de 146 026,37 € avec 39 663,96 € de report 2018 du BF

Section d'investissement :

Réalisés Dépenses : 189 505,74 €

Recettes : 193 471,65 €

Excédent : 3 965,91 €

*Excédent de 87 567,80 € avec 110 000 € de report 2018 du BF
et 83 601,89 € de report 2018 du BI*

Soit un Excédent Total de 110 328,32 €

233 594,17 € avec reports 2018

→ Les Résultats du Budget 2019 et le Compte de Gestion 2019 de la Commune sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

➤ **Débat d'orientation budgétaire pour 2020**

Un document provisoire du budget Fonctionnement et Investissement 2020 est remis à chaque conseiller afin d'émettre les premiers échanges préparatoires à ce budget.

Le Budget Primitif 2020 sera voté en mars.

Le Budget d'investissement 2020 inclura divers projets :

- Changement des fenêtres à la Mairie

- Défi brillateur
- Portail et clôture du local technique
- Alarme du local technique
- Achat foncier au stade
- Clôture au stade
- Rideaux isolants des fenêtres à l'école
- Climatisation à l'école
- Jeux de cour à l'école
- Vidéo projecteur à la salle des fêtes
- Plaques de rue des habitations en email
- Accessibilité de la Mairie et de l'église
- SEDI
- RGPD

➤ **Débat autour des trois taxes et information sur la suppression de la Taxe d'Habitation**

	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Taxe Habitation	14,50 %	14,50 %	
Taxe Foncière Bâties	21 %	21 %	
Taxe Foncière Non Bâties	50,65 %	50,65 %	

Dès 2021, la Taxe d'Habitation sur les résidences principales sera définitivement supprimée. Suite à cette suppression, la perte de recettes pour les communes sera compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. A cette part s'ajoutera une somme résultant d'un coefficient correcteur, permettant ainsi d'ajuster cette perte.

→ Proposition de réflexion sur la valorisation de ces taux pour 2020.

➤ **Délibération : Allée des Lys**

Les cinq maisons se trouvant à l'« Allée des Lys » ont rétrocédé une partie de leur terrain pour faire cet accès et mettre en place le réseau d'assainissement.

Un acte aurait été établi à l'Etude de Maître GINIER-GILLET confirmant cette rétrocession.

Un courrier a été envoyé à l'Etude afin d'obtenir cette information.

→ Accord unanime du conseil municipal

➤ **Boulangerie**

Suite à la dégradation des locaux par l'ancien boulanger, une société de nettoyage est intervenue pour désinfecter et nettoyer matériels et locaux.

Désormais, les locaux sont prêts à accueillir un nouveau boulanger.

➤ **Point travaux**

L'entreprise de maçonnerie COUTURIER a effectué la plateforme à Bocsozel pour installer l'abribus de la fontaine.

➤ **Organisation des élections municipales des dimanche 15 mars et 22 mars 2020**

Quatre plages horaires ont été mises en place pour le déroulement des élections municipales :

De 8h à 10h30 : Françoise REYNAUD
Julien Prudhomme
Philippe ROY

De 10h30 à 13h : Gérard GONON
Christine MONTABON
Karine CHANVILLARD

De 13h à 15h30 : Véronique GINET
Etienne ALBERT
Sébastien BARBIER

De 15h30 à 18h : Nicolas MOYROUD
Véronique BUTTIN
Anne-Lise BOURY
Suppléants : Sandrine DELEGUE
Jean-Noël GENEVEY

➤ **Organisation pour mise en place du « livre-service »**

L'armoire à bibliothèque sera prochainement installée afin de permettre aux habitants du village d'y accéder en « libre-service ».